

# Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection

DREAL Bourgogne

<b>Unité territoriale :</b> Yonne	<b>Subdivision :</b> 89
<b>Nom(s) du ou des inspecteurs :</b> Gaëlle LEVITE et Claire TOURNANT <b>Date de la lettre d'annonce de l'inspection :</b> 4 juillet 2011 <b>Date de l'inspection :</b> 21 juillet 2011 <b>Type d'inspection :</b> <input checked="" type="checkbox"/> approfondie      ou <input type="checkbox"/> courante      ou <input type="checkbox"/> ponctuelle <input type="checkbox"/> inopinée      ou <input checked="" type="checkbox"/> annoncée <input checked="" type="checkbox"/> planifiée      ou <input type="checkbox"/> circonstancielle <b>Motif de la planification :</b> Respect des fréquences de visite définies par le Plan Stratégique de l'Inspection	
<b>Société :</b> Baudoin Thillien <b>Commune :</b> Auxerre <b>Activité :</b> Traitement de surface	<b>AS / A / D / NC</b> <b>Priorité :</b> A enjeux / IPPC
<b>Liste des installations inspectées :</b> l'ensemble du site  <b>Thèmes :</b> risques chroniques (eau, air, déchets, bruit)  Référentiels de l'inspection : arrêté préfectoral n°DCLD-B1-1999-398 du 26 octobre 1999, arrêté préfectoral complémentaire du 18 février 2009, l'arrêté préfectoral complémentaire du 12 mai 2010 et l'arrêté ministériel du 15 janvier 2008 relatif à la protection contre la foudre.	
<b>Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection :</b> M. GOUJON : directeur du site ; Mme JAUMOTTE : responsable qualité environnement ; M. BAUDOIN : responsable de site ; M. LEMERCIER : salarié.	
<b>Principales constatations effectuées, principaux constats d'écart par rapport au référentiel d'inspection :</b>  Le site a changé de propriétaire depuis le 1er juillet 2011. L'état du site est globalement insatisfaisant. Mais le nouveau exploitant a indiqué vouloir investir beaucoup d'argent et a manifesté une réelle volonté de remettre en état l'établissement. Actuellement, trois chaînes de traitement sont en fonctionnement. L'exploitant envisage d'en remplacer deux par une nouvelle chaîne de 211 m <sup>3</sup> . La troisième sera conservée quelques temps mais elle est vouée aussi à disparaître. En attendant cette nouvelle installation, certaines remarques et non conformités ont été observées lors la visite d'inspection : <ul style="list-style-type: none"><li>- une grande quantité de déchets est stockée à l'extérieur et nécessite d'être enlevée du site.</li><li>- les rétentions sont sales et très encombrées.</li><li>- des dépassements en zinc dans les rejets aqueux ont été identifiés lors de l'autosurveillance.</li><li>- l'analyse des rejets atmosphériques, l'étude du bruit, et l'analyse risque foudre n'ont pas été réalisées.</li><li>- le registre de contrôle de production et d'élimination ainsi que le registre de l'état des stocks de déchets ne sont pas complets.</li></ul>	
<b>Suites envisagées :</b> Observations à traiter par courrier ;	



**Liste des documents établis suite à la visite :**

Tableau des constats  
Lettre à l'exploitant

**Date et signature du ou des inspecteurs :**

La chargé de mission eau



Gaëlle LEVITE

L'Inspecteur des Installations Classées



Claire TOURNANT

